

Accompagner un(e) bénéficiaire de bilan de compétences

PROGRAMME DE FORMATION

ORIENTATION®

LEADER DU BILAN DE COMPÉTENCES



Cabinet de conseil
en évolution professionnelle



ACCOMPAGNER UN(E) BÉNÉFICIAIRE DE BILAN DE COMPÉTENCES



Se former à l'accompagnement des publics
spécifiques en reconversion professionnelle



*« Les portes du changement s'ouvrent de
l'intérieur. »*

Jacques Salomé

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ	4
PROGRAMME DE FORMATION	5
RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE SATISFACTION	12
EXEMPLES DE PERSONNES AYANT RÉALISÉ LA FORMATION	13
LES 6 FAÇONS DE FINANCER LA FORMATION	14
DÉCOUVREZ LES ÉDITIONS ORIENTATION	15

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

QU'EST-CE QU'UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

Le bilan de compétences est un dispositif inscrit au code du travail (*Articles R.6313-4 à R.6313-8*). Composé de trois phases (phase préliminaire, phase d'investigation, phase de conclusions), il permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, d'une formation.

Accompagner un(e) bénéficiaire d'un bilan de compétences, c'est accompagner un(e) salarié(e), un(e) demandeur(se) d'emploi ou un(e) chef(fe) d'entreprise dans la définition d'un nouveau projet d'évolution professionnelle. Pour cela, il s'agit d'accompagner le bénéficiaire grâce à des outils comme les tests, les questionnaires d'autoévaluation et les entretiens, à :

- Mieux identifier ses aspirations en termes de sens, de valeurs et de personnalité,
- Mieux connaître ses compétences, ses talents et ses potentiels,
- Choisir un nouveau métier, une nouvelle activité professionnelle,
- Dépasser les freins matériels et psychologiques à son évolution professionnelle,
- Prendre confiance en soi et passer à l'action pour provoquer le changement,
- Réussir à concrétiser son projet et atteindre ses objectifs.

L'accompagnement se conclue par la rédaction d'une synthèse et d'un plan d'actions. Un entretien de suivi a lieu 6 mois après la fin du bilan de compétences.

MODE DE FINANCEMENT

Le bilan de compétences est financé principalement par le CPF (Compte Personnel de Formation), l'AIF (Pôle emploi) et le Plan Développement des Compétences des entreprises. Un bilan de compétences est vendu entre 1200 euros HT et 3000 euros HT en fonction du lieu, du statut du(de la) bénéficiaire et du nombre d'heures d'entretiens.

OÙ EXERCER CETTE ACTIVITÉ ?

L'activité d'accompagnement des bénéficiaires de bilans de compétences s'exerce dans des centres de bilans de compétences. Les consultant(e)s interviennent le plus souvent dans le cadre d'un contrat de collaboration sous statut indépendant ou en vacation. L'activité d'accompagnement des bénéficiaires de bilans de compétences est complémentaire d'autres activités comme l'accompagnement en V.A.E, en outplacement et en coaching.

PROGRAMME DE FORMATION

« ACCOMPAGNER UN(E) BÉNÉFICIAIRE D'UN BILAN DE COMPÉTENCES » - MODULE 1

1 OBJECTIFS

À l'issue de la formation, vous devrez être capable d'accompagner un(e) bénéficiaire d'un bilan de compétences (salarié(e), demandeur(se) d'emploi, chef(fe) d'entreprise) dans la définition de son projet d'évolution professionnelle, en respectant les différentes phases du dispositif (phase préliminaire, phase d'investigation et phase de conclusions).

Vous devrez également être en mesure de conduire un entretien d'information sur le bilan de compétences et de réaliser les différentes tâches administratives afférentes (devis, demande de financement, contrat ou convention de formation, feuille d'émargement, certification de réalisation) tout en respectant le référentiel qualité QUALIOPI.

2 COMPÉTENCES VISÉES

La formation « Accompagner un(e) bénéficiaire d'un bilan de compétences » vise l'acquisition et la validation des trois savoir-faire suivants :

- **Réaliser un entretien d'information** sur le bilan de compétences en suivant trois étapes (écoute du besoin, présentation de la méthodologie d'accompagnement, recherche d'une solution de prise en charge) afin de valider la démarche du(de la) bénéficiaire et, le cas échéant, de mettre en place la prestation,
- **Accompagner le(la) bénéficiaire dans les différentes phases du bilan de compétences** telles que définies dans le Code du travail (*Articles R.6313-4 à R.6313-8*) (phase préliminaire, phase d'investigation, phase de conclusions) en suivant la méthodologie d'accompagnement élaborée par ORIENTATION afin de permettre au(à) bénéficiaire d'élaborer un projet d'évolution professionnelle réaliste et cohérent,
- **Accomplir les tâches administratives** (édition d'un devis, préparation du contrat ou de la convention de formation, signature de la feuille d'émargement) en renseignant les différents documents réglementaires, afin de mettre en place et d'attester de la réalisation effective de la prestation.

3 PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

La formation « Accompagner un(e) bénéficiaire d'un bilan de compétences » est destinée aux professionnels de l'accompagnement (psychologues du travail, consultant(e)s en ressources humaines, conseiller(ère)s en insertion professionnelle, formateur(trice)s), pouvant justifier au minimum d'un diplôme de niveau 5 en sciences humaines (Psychologie, Sociologie, Sciences de l'Éducation, etc.) assorti d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années et souhaitant développer une compétence spécifique dans l'accompagnement des bénéficiaires de bilans de compétences. Pour les personnes n'ayant pas le diplôme et/ou l'expérience requis(e), la réalisation de la formation « Les fondamentaux de l'accompagnement et du coaching » est un prérequis.

4 DURÉE ET ORGANISATION

La formation dure **42 heures, soit 6 journées de formation au total, dont :**

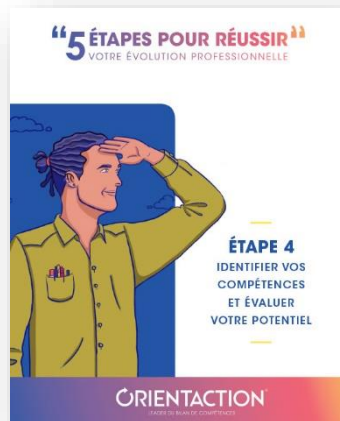
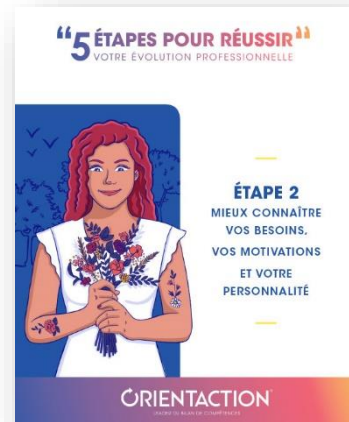
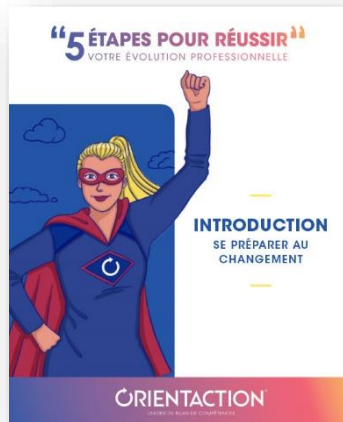
- 21 heures de formation distancielle asynchrone équivalent à 3 journées de formation,
- 21 heures de formation présentielle ou distancielle synchrone sur 3 journées consécutives de formation.

5 MOYENS PÉDAGOGIQUES, MÉTHODES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Les méthodes pédagogiques utilisées dans le cadre de la formation s'appuient sur 6 Ebooks permettant de structurer l'ensemble de la démarche d'accompagnement du(de la) bénéficiaire d'un bilan de compétences. Les Ebooks contiennent des textes, des questionnaires d'autoévaluation ainsi que des tests que les participant(e)s à la formation vont apprendre à utiliser en suivant la méthode pédagogique suivante : ils(elles) passent eux(elles)-mêmes les tests, en analysent les résultats d'une manière collective puis les restituent dans le cadre de mises en situation.

Concernant l'entretien d'information sur le bilan de compétences, les participant(e)s à la formation sont amené(e)s à réaliser des simulations d'entretien devant les autres participant(e)s. Ces dernier(ère)s et le(la) formateur(trice), à l'aide d'une grille d'analyse, commentent la réalisation du(de la) participant(e) et lui proposent des axes d'amélioration. Concernant les tâches administratives, les participant(e)s à la formation réalisent un dossier administratif complet permettant de mettre en œuvre et d'attester de la bonne réalisation du bilan de compétences.

LES 6 EBOOKS DE LA MÉTHODE D'ACCOMPAGNEMENT ORIENTATION



6 DÉROULEMENT

La formation « Accompagner un(e) bénéficiaire d'un bilan de compétences » est structurée en trois grandes parties.

PARTIE 1 : L'ENTRETIEN D'INFORMATION

1. La prise de rendez-vous.
2. L'accueil de la personne.
3. Le déroulement de l'entretien :
 - Rappel des objectifs de l'entretien,
 - Identification des attentes de la personne,
 - Présentation de la méthode,
 - Validation de la démarche.
4. La contractualisation.

PARTIE 2 : LES TÂCHES ADMINISTRATIVES

1. Les documents de contractualisation,
2. Les documents de suivi Qualité Qualiopi,
3. La feuille d'émargement,
4. Le document de synthèse,
5. Les questionnaires d'évaluation.

PARTIE 3 : L'ACCOMPAGNEMENT DU BÉNÉFICIAIRE D'UN BILAN DE COMPÉTENCES AU TRAVERS DES TROIS GRANDES ÉTAPES (PHASE PRÉLIMINAIRE, PHASE D'INVESTIGATION ET PHASE DE CONCLUSIONS)

Dans cette partie est abordé le déroulement des différents entretiens. Pour chaque entretien, vous vous familiariserez avec les outils susceptibles d'être utilisés pour accompagner la progression pédagogique prévue dans le cadre du bilan de compétences, ce dans le respect des trois phases réglementaires : phase préliminaire, phase d'investigation et phase de conclusions.

Enfin, une attention particulière sera accordée à la rédaction de la synthèse du bilan de compétences, notamment le rythme et la méthode de rédaction ainsi que les différents modèles qui peuvent être utilisés.

ENTRETIEN N°1	•ANALYSE DU PARCOURS PROFESSIONNEL ET PERSONNEL
ENTRETIEN N°2	•ANALYSE DES ASPIRATIONS (SCÉNARIOS/VALEURS/SENS)
ENTRETIEN N°3	•ANALYSE DES ASPIRATIONS (BESOINS/PERSONNALITÉ)
ENTRETIEN N°4	•EXPLORATION DES POSSIBLES ET 1 ^{ER} CHOIX
ENTRETIEN N°5	•ANALYSE/FORMALISATION DES COMPÉTENCES
ENTRETIEN N°6	•ANALYSE/FORMALISATION DES COMPÉTENCES
ENTRETIEN N°7	•ENGAGEMENT ET DÉFINITION DU PLAN D'ACTION
ENTRETIEN N°8	•FINALISATION DE LA SYNTHÈSE ET ÉVALUATION

7 CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA FORMATION À DISTANCE

LES MOYENS D'ORGANISATION DE LA FORMATION À DISTANCE

La formation distancielle asynchrone s'appuie sur un ensemble de documents audio organisés en 4 rubriques :

1. Introduction à la méthode,
2. L'entretien d'information du bilan de compétences,
3. Les tâches administratives,
4. L'accompagnement du bénéficiaire du bilan de compétences au travers des trois grandes étapes (phase préliminaire, phase d'investigation et phase de conclusions),

Ces documents audios doivent être écoutés en amont de la formation présentielle ou distancielle synchrone. La lecture d'un livre constituant la base théorique de la formation est également demandée.

L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

L'accompagnement et l'assistance de la formation à distance sont assurés par le(la) responsable pédagogique de la formation. Cet accompagnement et cette assistance se font par email ou, en cas d'urgence, par téléphone. Les coordonnées du(de la) responsable pédagogique sont données au(à la) stagiaire au démarrage de la formation.

8 MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET SES RÉSULTATS

Pendant la formation, vous :

- Remplirez une feuille d'émargement ainsi qu'un questionnaire de satisfaction permettant d'évaluer la qualité de la formation (qualité pédagogique du (de la) formateur(trice), qualité des supports pédagogiques, etc.),
- Répondrez à deux QCM d'évaluation des connaissances, le premier en début de formation présentielle ou distancielle synchrone pour évaluer les acquis de la formation à distance et le second en fin de formation présentielle ou distancielle synchrone, de façon à évaluer le niveau de connaissances et de compétences à l'issue de l'ensemble de la formation.

Après la formation, vous :

- Produirez une vidéo de présentation du bilan de compétences dans le cadre de l'entretien d'information (réalisée à partir d'un support audio en format MP3).

9 CERTIFICATION

Cette formation est le premier module du parcours de formation pour l'obtention de la certification « Accompagner un(e) bénéficiaire d'un bilan de compétences » inscrite au répertoire spécifique par France compétences (RS5506). La réalisation de cette formation donne accès à tous les outils et supports méthodologiques utilisés par ORIENTATION dans le cadre d'un accompagnement en bilan de compétences. Les outils sont utilisables librement dans le cadre d'une activité commerciale à condition d'appartenir au groupe ORIENTATION (contrat de sous-traitance ou contrat de licence de marque et de partenariat commercial).

10 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la formation dispensée. Si ORIENTATION ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du(de la) participant(e) en situation de handicap, alors ce(tte) dernier(ère) sera orienté(e) soit vers le référent handicap du groupe ORIENTATION, soit vers un organisme partenaire du groupe ORIENTATION.

Lien vers la certification : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5506/>

11 MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Toute demande de formation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la formation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email. La formation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 30 jours calendaires permettant notamment le suivi de la formation à distance. Pour connaître les modalités de report ou d'annulation de la formation, merci de vous référer aux CGV disponibles en cliquant ici : <https://www.orientation-groupe.com/cgv/>

12 TARIF

- 2500 euros TTC pour 42 heures de formation soit 59,5 euros / heure.

Code CPF : RS5506.

Code(s) NSF : 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi.

Formacode(s) : 44595 : technique orientation professionnelle.

Coordonnées de l'organisme de formation

ORIENTATION est un organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 012 70 72.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Le numéro SIREN de l'organisme de formation est le 508 979 143.

Le siège social est situé 12, place George Washington, 72000 Le Mans.

Contact : 02.43.72.25.88*(*numéro national)

info@orientation.com - www.orientation-groupe.com

RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE SATISFACTION :



Les résultats indiqués ici ont été rapportés par **286 stagiaires** ayant réalisé la formation « Accompagner un(e) bénéficiaire d'un bilan de compétences » entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022. La formation a été suivie par 15,7% d'hommes et 84,3% de femmes.

13 NIVEAU DE SATISFACTION GLOBALE DE LA FORMATION

- **39,9% des bénéficiaires** attribuent une note de 20/20 à leur formation
- **32,5% des bénéficiaires** attribuent une note de 18/20 à leur formation
- **19,2% des bénéficiaires** attribuent une note de 16/20 à leur formation
- **5,9% des bénéficiaires** attribuent une note de 14/20 à leur formation
- **1,7% des bénéficiaires** attribuent une note de 12/20 à leur formation

Soit un taux de satisfaction de **99,3% (par rapport à la moyenne)**, mais comme il faut toujours s'améliorer, ORIENTATION continuera à vous proposer des nouveautés pour améliorer encore la qualité de ses formations.

Évaluation par les demandeurs d'emploi (ANOTEA/LA BONNE FORMATION) :

Accompagner un bilan de compétences		7 avis
 ORIENTATION	 Paris - 15ème (75)	
Session	Durée	En savoir plus
avec entrées/sorties permanentes	42 heures	

14 TAUX D'INSERTION DANS L'EMPLOI

100 % des participant(e)s à la formation « Accompagner un(e) bénéficiaire d'un bilan de compétences » sont en emploi à l'issue de la formation. Ils(elles) exercent leur profession en tant que consultant(e)s indépendant(e)s.

L'insertion professionnelle des participant(e)s est l'objectif principal d'ORIENTATION pour cette formation.

EXEMPLES DE PERSONNES AYANT RÉALISÉ LA FORMATION « ACCOMPAGNER UN(E) BÉNÉFICIAIRE D'UN BILAN DE COMPÉTENCES » :

*** IMAN, 38 ANS, PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL ***

Iman a 37 ans lorsqu'elle décide de quitter l'univers de la pub dans lequel elle évolue depuis près de quinze ans pour devenir psychologue du travail via une formation professionnalisante au CNAM. Sa licence de psychologie en poche et parallèlement à la poursuite de ses études, elle décide de se professionnaliser dans l'accompagnement des bilans de compétences. C'est dans ce contexte qu'elle réalise la formation « Accompagner un(e) bénéficiaire de bilan de compétences » avec ORIENTATION. Aujourd'hui, Iman est psychologue du travail diplômée et consultante en bilan de compétences indépendante à Tours (37). Elle intervient également comme consultante en outplacement et orientation scolaire. Elle est par ailleurs formatrice.

*** CHRISTINE, 41 ANS, RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES ***

Christine est responsable des ressources humaines dans une PME qui emploie un peu plus de cinquante salariés lorsqu'elle décide de devenir consultante en ressources humaines indépendante. Elle désire créer son entreprise et pouvoir exercer sous un statut libéral. C'est dans ce cadre qu'elle réalise la formation « Accompagner le(a) bénéficiaire d'un bilan de compétences » avec ORIENTATION. Aujourd'hui Christine est consultante en ressources humaines indépendante à Saumur et Angers (49).

*** DAVID, 29 ANS, CONSULTANT EMPLOI ***

David travaille comme consultant salarié pour un grand groupe spécialisé dans l'accompagnement des salariés en recherche d'emploi. Il décide à 39 ans de créer son cabinet de conseil en évolution professionnelle. Ne maîtrisant pas encore l'accompagnement en bilan de compétences, il décide de se former et de réaliser la formation « Accompagner un(e) bénéficiaire d'un bilan de compétences » avec ORIENTATION. David dirige aujourd'hui son cabinet de conseil en évolution professionnelle à Nancy (54). Il travaille en tant que consultant en outplacement, VAE, Bilan de compétences et s'apprête à se former à l'accompagnement à la création/reprise d'entreprise.

LES 6 FAÇONS DE FINANCER LA FORMATION « ACCOMPAGNER UN(E) BÉNÉFICIAIRE D'UN BILAN DE COMPÉTENCES » :

1 VIA LE CPF

Cette formation constitue le premier module d'un programme de formation aboutissant à la présentation d'une certification reconnue par France Compétences. Aussi elle peut être financée dans le cadre du CPF. Cliquez sur ce lien pour accéder à la session. [Cliquez ici pour découvrir.](#)

2 VIA LE FIFPL OU L'AGEFICE

Le FIFPL et l'AGEFICE peuvent vous rembourser tout ou partie des frais pédagogiques de cette formation. Renseignez-vous sur le site internet du FIFPL (<https://www.fifpl.fr/>) ou auprès d'un point d'accueil de l'AGEFICE (<https://communication-agefice.fr/trouver-un-point-daccueil/>).

⚠ Il vous revient de conduire les démarches pour obtenir le remboursement de tout ou partie de votre formation. ORIENTATION ne peut garantir la prise en charge totale de la formation.

3 VIA LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Votre formation peut être financée via le « Plan de Développement des Compétences » de votre employeur (entreprise, association, collectivité). Vous bénéficiez alors du financement intégral de la prestation.

4 VIA PÔLE EMPLOI

Votre formation peut être financée via « l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) » par le biais de Pôle emploi.

5 VIA LE FINANCEMENT PERSONNEL

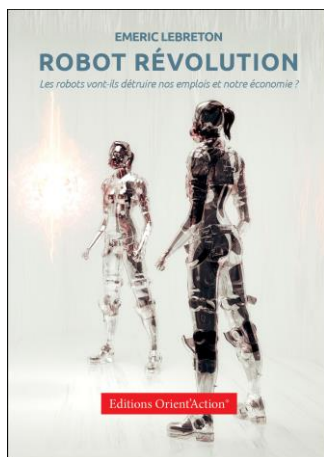
C'est la solution la plus simple et la plus rapide pour financer votre formation, sans inconvénient et sans longueur administrative.

6 AUTRES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

Votre formation peut être financée via d'autres dispositifs, notamment par le biais de [l'AGEFIPH](#) pour les personnes en situation de handicap ou par celui du service social de la CARSAT (Caisse de retraite et de prévoyance).

DÉCOUVREZ LES ÉDITIONS ORIENTATION :

1 DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL



La révolution des robots est en marche. Hier cantonnés aux secteurs agricole et industriel et aux métiers les moins qualifiés, les robots investissent maintenant tous les secteurs (finance, ressources humaines, management, commerce etc.). Avec le développement de l'intelligence artificielle, ils sont présents à tous les niveaux de responsabilité, jusque dans les conseils d'administration. Les robots se multiplient. Chaque jour, ils voient leurs compétences augmenter. Ce faisant, ils détruisent et créent des emplois à une vitesse vertigineuse. Ils changent l'économie et les rapports sociaux. Ils questionnent l'éthique, la morale et le droit. Ils sont à la fois un risque majeur et une opportunité formidable. Un(e) salarié(e) peut perdre son emploi ou acquérir une compétence inaccessible aux robots et se rendre ainsi indispensable. Un(e) dirigeant(e) peut voir son entreprise balayée par un concurrent plus innovant ou utiliser les robots pour la rendre plus productive, améliorer ses marges, investir, innover et se développer. L'État peut rester sur ses acquis ou moderniser ses administrations pour fournir des services publics de qualité tout en réduisant les coûts et ainsi favoriser le retour à une fiscalité plus douce. Ce livre s'adresse aux salariés qui veulent anticiper leur avenir professionnel et faire des choix d'orientation éclairés, aux décideurs et notamment aux dirigeants d'entreprise et à leurs services de ressources humaines qui veulent saisir l'opportunité de l'automation pour accélérer la croissance de leur entreprise, mais aussi aux hommes et aux femmes politiques qui veulent accompagner intelligemment les transformations technologiques et leurs impacts socio-économiques.

Prix public : 24,90 euros TTC – [boutique officielle ORIENTATION](#)

2 DÉVELOPPEMENT PERSONNEL



Un titre qui sonne comme une confidence, un murmure susurré dans le creux de l'oreille. Mais qu'on ne s'y trompe pas : nul secret ici qui ne doive être dissimulé et ne puisse être répété. Car ce qu'a à nous dire Emeric Lebreton dans ce nouvel ouvrage concerne le plus grand nombre c'est-à-dire le genre humain. « Humain trop humain » comme disait Nietzsche, humain aux prises avec toutes ses contradictions, ses élans passionnés et ses doutes mortifères. Humain en proie à l'exaltation et au découragement, ce qu'il est de grandeur, de lâchetés et de peurs. Et pourtant, le bonheur est là, à portée de main, il est en nous, il s'appelle confiance, il s'appelle envie et dépassement de soi. Emeric Lebreton n'aime rien tant que prendre le contrepied de son époque : ainsi la réussite n'est plus une ambition égoïste mais devient un moyen d'être heureux, le véritable antidote à la morosité ambiante, le secret du bonheur. Tel un défi lancé aux hommes et à lui-même, il nous invite à considérer le monde avec un regard neuf : non, la fin ne saurait « justifier les moyens » comme il put être dit ; seuls les moyens que nous mettons en œuvre pour réussir nos vies justifient notre existence sur terre. D'une grande sensibilité, émaillé de poèmes, de contes et d'expériences vécues, Emeric Lebreton signe avec ce livre une partition originale et inspirée.

Prix public : 14,90 euros TTC – [boutique officielle ORIENTATION](#)

Mentions légales :

La structure générale, ainsi que les textes, photos, images de ce document sont la propriété de Dr. Emeric Lebreton. Toute reproduction, totale ou partielle, et toute représentation du contenu substantiel de ce document, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse de Dr. Emeric Lebreton, est interdite, et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Les informations, pictogrammes, photographies, images, textes, sont protégés par des droits de propriété intellectuelle. À ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou modification, partielle ou intégrale de ce document sont interdits. La copie sur support papier à usage privé de ces différents objets de droits est autorisée conformément à l'article L122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle. Leur reproduction partielle ou intégrale, sans l'accord préalable et écrit de l'auteur, est strictement interdite.